



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Monsieur
Savio Michellod
Chemin des Invuettes 19
1614 Granges Veveyse

Fribourg, le 14 février 2012

Pétition pour le maintien de la desserte actuelle depuis la gare de Palézieux en direction de Fribourg – Berne et Lausanne – Genève

Monsieur,

Vous avez déposé à la Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg en date du 17 juin 2011 une pétition intitulée « Pour le maintien de la desserte actuelle depuis la gare de Palézieux en direction de Fribourg – Berne et Lausanne – Genève ». Votre pétition est appuyée de 1792 signatures et a la teneur suivante :

« Le réaménagement des horaires CFF « Romandie 2013 » prévoit de nombreuses améliorations en Suisse romande. Le RER fribourgeois permettra aussi d'optimiser la liaison Bulle-Fribourg-Berne.

Cependant, la gare de Palézieux voit sa situation se détériorer en raison de la suppression de l'arrêt des trains InterRegio (IR) et de leur remplacement par des RegioExpress (RE). Le temps de parcours à destination de Genève et de Fribourg-Berne sera notablement augmenté. Conséquence indirecte de ce changement, la gare de Palézieux ne jouira sans doute plus du nœud de correspondance idéale. Les voyageurs en provenance de la Veveyse fribourgeoise ainsi que de la région d'Oron seront ainsi doublement pénalisés, à moins que les TPF et les Cars postaux n'augmentent très sensiblement leur offre horaire.

Nous demandons le maintien de la desserte actuelle depuis la gare de Palézieux, tant au niveau du trafic « Grandes Lignes » que local

- Afin de répondre aux besoins des nombreux pendulaires ayant choisi nos régions pour ses liaisons ferroviaires de qualité à partir de Palézieux ;*
- Afin de conserver l'attractivité des transports publics à une époque où l'on cherche à les promouvoir ;*
- Afin que toutes les modifications de l'offre des transports publics tendent à une amélioration et non à une détérioration du service. »*

Le Conseil d'Etat fribourgeois y répond comme suit.

En 1987, le peuple suisse a accepté le projet Rail 2000, conception directrice du développement du transport ferroviaire de voyageurs sur le réseau des Grandes Lignes. Ce projet prévoyait un cadencement systématique des horaires, cadencement articulé autour de nœuds de correspondance comme Zurich, Berne, Bâle ou Lausanne. Par ailleurs, les infrastructures prévues dans Rail 2000 devaient notamment permettre de relier chaque demi-heure Berne à Zurich, à Bâle et à Lausanne en moins de 60 minutes. Pour des raisons de coûts, les infrastructures prévues n'ont été que partiellement réalisées. Ainsi, en décembre 2004, seule une première partie du projet Rail 2000 a été mise en service. Berne est alors devenue un nœud complet 00/30, c'est-à-dire que tous les trains des Grandes Lignes arrivent en gare peu avant les minutes .00 ou .30 et repartent peu après. Entre Lausanne et Berne, seul le du tunnel de Vauderens a été réalisé. Les travaux projetés entre Sviriez et Villars-sur-Glâne n'ayant pas été retenus prioritairement, le temps de parcours entre Berne et Lausanne est resté supérieur à 60 minutes. Palézieux a ainsi pu, par un concours de circonstances, bénéficier d'une situation idéale de correspondance. Grâce à la position de Palézieux sur la ligne, les trains des Grandes Lignes arrivent et partent quasi simultanément de/vers Fribourg et de/vers Lausanne autour de la minute .00. Cependant, si les objectifs initiaux de Rail 2000 avaient pu être concrétisés selon la planification, les trains se seraient croisés à Lausanne. A noter qu'avant l'entrée en vigueur de l'horaire 2005, ce croisement se trouvait à Romont.

Le succès de l'horaire 2005 dépasse de loin les prévisions. En effet, depuis 2004, les déplacements en train des Romands ont augmenté de 35%, soit plus du double de ce qui était attendu lors de l'introduction de Rail 2000. Certains trains sont bondés aux heures de pointe, en particulier sur l'Arc lémanique. La situation devenant critique, les CFF ont réagi en développant un nouveau concept, nommé Concept Romandie, ayant notamment pour but d'augmenter la capacité sur le réseau romand. Pour rendre cela possible, les trains venant de Fribourg doivent circuler à une cadence semi-horaire parfaite afin de libérer des sillons pour des trains supplémentaires. De ce fait, la desserte des arrêts de Romont et Palézieux ne peut plus être assurée par les trains IR.

Pour garantir la qualité de la desserte à Palézieux, la première phase du Concept Romandie (décembre 2012) prévoit l'introduction de deux nouveaux trains de catégorie RE. Plus précisément, un premier train RE à deux étages circulera entre Genève et Romont, un deuxième RE entre Palézieux/Bulle et Berne. Une liaison sans changement de Palézieux vers Lausanne-Genève, respectivement vers Romont-Fribourg-Berne est donc assurée.

Comme expliqué précédemment, Palézieux bénéficie depuis l'horaire 2005 d'une situation de correspondance optimale avec le croisement des trains IR dans un intervalle de 2 minutes. Avec l'introduction de la première phase du Concept Romandie en décembre 2012, l'intervalle entre le départ du train RE vers Lausanne et le départ du train RE vers Fribourg/Berne sera porté à 12 minutes, ce qui rendra plus difficile l'organisation des correspondances à Palézieux. Des études sont en cours avec l'objectif d'assurer des correspondances optimales à Palézieux pour la majorité des utilisateurs entre le trafic régional et le trafic des Grandes Lignes, à la fois en direction de Lausanne et de Fribourg.

En ce qui concerne la desserte régionale, le niveau d'offre actuel n'est pas remis en cause suite aux modifications des Grandes Lignes. Palézieux reste un point de correspondances très important, tant pour le réseau fribourgeois que pour le réseau vaudois. Il est d'ailleurs recensé parmi les nœuds de correspondance principaux dans le plan cantonal fribourgeois des transports. Pour le RER Vaud, la

desserte entre Palézieux et Lausanne ne subit pas de modifications (RER 2, 4 et 21). Les liaisons bus sont renforcées en semaine entre Oron-la-Ville et Palézieux et la desserte ferroviaire régionale Romont-Palézieux est en cours d'analyse.

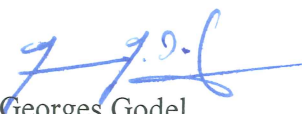
Le temps de parcours entre Palézieux et Lausanne restera le même qu'aujourd'hui, soit 15 et 16 minutes. Les voyageurs à destination des villes principales de l'Arc lémanique (dont la gare de Renens très fréquentée par les étudiants du campus universitaire) bénéficieront dorénavant d'une liaison directe au départ de Palézieux. En revanche, le temps de parcours sans changement vers Genève sera effectivement allongé de 16 minutes (13% des voyageurs au départ de Palézieux concernés). Une alternative à destination de Genève consiste à utiliser la ligne RER21 du RER Vaud et prendre la correspondance vers l'IC à Lausanne. De cette façon, le temps de parcours est réduit de 10 minutes par rapport à liaison sans changement avec le RE.

Dans la direction opposée, le trajet de Palézieux vers Fribourg et Berne sera légèrement plus long, essentiellement à cause de la manœuvre de coupe-accroche qui sera pratiquée à Romont avec le train RE de Bulle. Celle-ci permettra de relier Bulle, 2^{ème} ville du canton de Fribourg, au réseau national et d'offrir une liaison directe Bulle-Berne chaque heure et Bulle-Fribourg chaque demi-heure. Cette liaison constitue l'élément phare de la première étape du RER Fribourg|Freiburg et n'aurait pas été possible sans la première phase du Concept Romandie.

De manière globale, même s'il peut amener certains inconvénients pour une minorité de clients, le Concept Romandie est nécessaire pour faire face à la forte croissance de la demande en transports publics. Il permet d'augmenter significativement la capacité du réseau en Suisse romande, en particulier sur la ligne Berne-Lausanne-Genève, assurant le voyageur de pouvoir bénéficier d'une place assise dans le train. Par ailleurs, le Concept Romandie participe au développement du RER Fribourg|Freiburg selon les objectifs que s'est fixé le canton de Fribourg.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Au nom du Conseil d'Etat:


Georges Godel
Président




Danielle Gagnaux
Chancelière d'Etat